



Pour publication immédiate : 22/10/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ACCORDE LA CLEMENCE A QUATRE PERSONNES ET LANCE LE PROGRAMME DE CLEMENCE PRO BONO

*L'Etat est partenaire des organisations de la communauté juridique pour offrir
aux requérants de clémence des services juridiques gratuits*

Aujourd'hui, le Gouverneur Cuomo a accordé deux commutations de peine et deux grâces à quatre personnes qui ont démontré une réhabilitation et accompli de grands pas positifs dans leur vie depuis leurs condamnations pénales. Ces personnes, sélectionnées après un examen de tous les requérants de clémence, ont obtenu des commutations de peine dans l'intérêt de la justice et la réhabilitation et des grâces octroyées pour remédier aux conséquences de leurs condamnations sur l'immigration et la réinsertion.

« Aujourd'hui nous prenons une mesure essentielle pour un Etat de New York plus juste, plus équitable, et plus compatissant », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Avec cette nouvelle initiative, nous visons à identifier ceux qui méritent une deuxième chance, et faire en sorte que la clémence soit une réalité plus accessible et plus concrète. »

Le Gouverneur Cuomo a accordé les commutations de peine suivantes :

Lydia Ortiz, 70 ans, de Rochester, purge actuellement une peine globale de 20 à 25 ans de prison avec cinq ans de contrôle post-carcéral après avoir été condamnée en 1989 pour conspiration, possession criminelle au premier degré d'une substance contrôlée, et de possession criminelle au troisième degré d'une substance contrôlée dans le Comté de Monroe. Mme Ortiz a de graves problèmes de mobilité et est incapable de marcher sans aide. Mme Ortiz possède un historique disciplinaire de prison excellent, et malgré ses limitations physiques et ses difficultés à se déplacer dans l'établissement, a effectué plusieurs programmes pour préparer sa réinsertion, notamment le programme d'alternative à la violence, (Alternative to Violence Program). Elle a gardé des liens avec sa famille et ses amis pendant son incarcération et envisage de résider avec sa famille à sa libération.

Michael Correa, 43 ans, du Bronx, a été condamné en 2010 pour deux chefs d'accusation de vente criminelle de substance contrôlée au premier degré et vente

criminelle de substance contrôlée au deuxième degré dans le Comté de New York. M. Correa luttait contre l'abus de substance et a vendu de la drogue à un agent d'infiltration à l'appui de sa dépendance. Il a plaidé coupable et a été condamné à huit ans de prison et cinq ans de contrôle post-carcéral. Au cours des cinq dernières années en prison, M. Correa a réalisé avec succès son équivalence de lycée et un programme de préparation à sa réinsertion. Depuis 2014, il participe à un programme de placement à l'extérieur du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire (Department of Corrections and Community Supervision) et a obtenu un emploi de coursier pour une société basée dans la Ville de New York. Il est père de trois enfants et grand-père de trois petits-enfants.

Les responsables du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire font le nécessaire rapidement concernant les deux détenus pour une date de libération fixée au 27 octobre 2015.

Le Gouverneur Cuomo a accordé les grâces suivantes :

Joseph Wilson, 66 ans, de la Ville de New York, a été condamné après un procès en 2006 dans le Comté de New York pour possession criminelle d'une substance contrôlée au septième degré, tentative de falsification avec preuve physique, rébellion et obstruction à l'administration gouvernementale au deuxième degré. Il a effectué avec succès quatre jours de service communautaire et un an de libération conditionnelle, et reçu un certificat d'exonération d'incapacités (Certificate of Relief from Disabilities) le 15 décembre 2009. M. Wilson, originaire du Libéria, a résidé dans la Ville de New York pendant plus de 40 ans et ces condamnations ont nui à ses efforts pour regagner sa résidence légale et obtenir un emploi viable. M. Wilson a deux grands fils et quatre petits-enfants. Il n'a pas d'autres antécédents criminels.

Patrick Olivier, 43 ans, de la Ville de Jersey, NJ, a été condamné en 1993 pour tentative de vente criminelle au troisième degré d'une substance contrôlée dans le Comté de Suffolk. Olivier a été condamné à 60 jours d'emprisonnement dans la prison du Comté de Suffolk et cinq ans de mise à l'épreuve après avoir plaidé coupable. Il s'agissait de la première et seule infraction criminelle de M. Olivier. M. Olivier a depuis obtenu son diplôme d'équivalences secondaires, sa licence d'agent de sécurité et effectué une formation d'assistant juridique. M. Olivier est un résident permanent légal d'Haïti et souhaite devenir citoyen américain.

Pour aider les personnes à effectuer une demande de clémence, le Gouverneur Cuomo est partenaire de plusieurs organisations de la communauté juridique, notamment l'Association des avocats du Comté de New York, l'Association du barreau de la Ville de New York, l'Association du barreau de l'Etat de New York, la Société d'aide juridictionnelle et l'Association des avocats en droit pénal de l'Etat de New York, pour offrir des services de demande de clémence gratuits (*pro bono*) aux personnes incarcérées par le Département des services correctionnels et de la supervision communautaire.

Bien que les personnes puissent demander la clémence sans l'aide d'un avocat, l'aide d'un avocat bénévole améliorera la qualité d'une demande de détenu, et permettra de présenter au mieux le bien-fondé de sa demande au Gouverneur. L'Association nationale des avocats en droit pénal (The National Association of Criminal Defense Lawyers) a accepté d'aider à la mise en œuvre du programme en offrant une assistance technique et une formation aux avocats bénévoles. The Bronx Defenders offrira des services juridiques postérieurs à la requête, concernant les prestations, le logement et l'emploi, pour les requérants qui auront obtenu la clémence.

Le Gouverneur a le pouvoir d'accorder les commutations et les grâces en vertu de la Constitution de l'Etat de New York et la loi d'Etat. Avec les grâces annoncées en 2013 et 2014, le Gouverneur a accordé la grâce à sept personnes et commué deux peines depuis son investiture.

Le Gouverneur entreprend un examen des demandes de clémence rigoureux, holistique avec les responsables de la Chambre Exécutive, le Département des services correctionnels et de la supervision communautaire, le Conseil des libérations conditionnelles (Board of Parole) et le Bureau des services aux victimes (Office of Victims Services). Les candidats qualifiés pour les commutations peuvent comprendre ceux qui n'ont pas d'antécédents criminels importants, qui ont purgé au moins la moitié de leurs peines minimales, et qui ont fait preuve d'une bonne conduite en prison ainsi que d'une réhabilitation importante. Les candidats qualifiés pour les grâces peuvent comprendre les personnes dont les droits ou le statut légal sont entravés par leurs condamnations pénales passées.

Les personnes intéressées pour demander la clémence doivent visiter le site web dédié à la clémence du Gouverneur Cuomo, lancé récemment au cours de l'an dernier, www.ny.gov/clemency. Le site web est une ressource centrale pour ceux qui souhaitent s'informer sur la clémence, les critères d'éligibilité, et la procédure de demande, notamment la soumission des documents de demande de façon électronique. Les membres de la famille et les amis des personnes qui purgent des peines de prison sont encouragés à visiter le site web et à effectuer une demande de clémence au nom du membre de leur famille ou de leur ami.

Le Parlementaire Charles Rangel a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour initier cet important effort avec les Associations des barreaux pour aider les détenus à obtenir une commutation et offrir une deuxième chance à ceux qui ont démontré leur capacité à devenir des membres productifs de la société. Le Gouverneur a fait preuve d'une grande compassion en accordant la clémence à ces personnes qualifiées, notamment M. Joseph Wilson qui est de ma communauté. Je remercie le Gouverneur pour accorder la grâce à un grand-père qui travaille dur, et saura continuer à réaliser une importante contribution à sa communauté et à la nation. »

Le Président de l'Assemblée, Carl Heastie, a déclaré : « L'Assemblée a longtemps défendu des réformes de notre système judiciaire qui réorienteraient son action sur la réhabilitation au lieu du châtement, et aujourd'hui, le Gouverneur a répondu à cet appel.

Assurer la disponibilité de services d'aide gratuits pour les personnes qui ont purgé leur peine et ont mérité une chance équitable de vivre une vie qui a du sens et productive représente une étape cruciale vers des communautés et des familles de guérison. »

Le Sénateur Gustavo Rivera a déclaré : « Notre système judiciaire ne devrait pas être seulement centré sur la punition, mais aussi sur la réhabilitation. La création de ce projet de clémence offrira à d'innombrables New Yorkais détenus qui ont démontré des remords pour leurs actes et fait preuve d'un effort concerté pour se réhabiliter avec les ressources dont ils ont besoin pour rechercher la clémence. Je remercie et félicite le Gouverneur Cuomo pour tenir parole et faire montre de clémence envers ces New Yorkais qui ont démontré qu'ils sont dignes d'une deuxième chance. »

La Sénatrice Ruth Hassell-Thompson a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo doit être félicité pour ses actions aujourd'hui. L'engagement du Gouverneur à réformer le système carcéral de l'Etat et à rendre la clémence plus accessible – ce pourquoi je me suis battue à la Législature – est essentiel pour notre Etat. Nous avons besoin d'un regard différent sur nos prisons aujourd'hui – d'adopter une nouvelle perspective sur la question de l'incarcération et de prendre des mesures concrètes pour renforcer nos efforts concernant la réhabilitation et la réinsertion – et aujourd'hui, il s'agit d'une importante mesure dans la bonne direction. »

Carol A. Sigmond, Présidente de l'Association des avocats du Comté de New York, a déclaré : « Nous sommes heureux de travailler avec le Gouverneur et les cabinets Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP et Patterson Belknap Webb & Tyler LLP pour créer ce programme gratuit. Trop de New Yorkais sont incarcérés pendant trop longtemps. Nous espérons que ce programme est une première étape sur le long chemin vers la réduction du recours trop fréquent à l'incarcération dans l'Etat de New York. »

David P. Miranda, Président de l'Association du barreau de l'Etat de New York a déclaré : « Nous sommes une société clémente et juste qui accorde plus de valeur à une véritable réhabilitation qu'à l'incarcération de masse. La décision d'accorder la clémence n'est jamais prise à la légère. Nous apprécions que le Gouverneur Cuomo ait demandé à la profession juridique d'aider à identifier les cas qui méritent d'être pris en considération. L'Association du barreau de l'Etat de New York est heureuse de participer. »

John Savarese, associé partenaire chez Wachtell, Lipton, Rosen & Katz, membre du Comité de direction de l'Association du barreau de la Ville de New York, et Président du groupe de travail sur l'incarcération de masse du barreau de la Ville, a déclaré : « Nous considérons ce travail comme un élément important de nos efforts pour faire ce que nous pouvons pour améliorer les conséquences négatives des politiques d'incarcération de masse dans ce pays. Le Barreau de la Ville est impatient de travailler avec nos avocats bénévoles et le bureau du Gouverneur pour faire en sorte que davantage de personnes éligibles puissent obtenir des commutations de peine ou des grâces pour avancer et mener des vies productives. »

Seymour James, Avocat en Chef de la Société d'aide juridictionnelle, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur pour ce nouveau tour de clémences, qui donne aux gens la possibilité de retourner auprès de leurs proches et de contribuer de façon significative à leurs communautés. La Société d'aide juridictionnelle (Legal Aid Society) se réjouit de l'occasion de se préparer à de futures demandes de commutations ou de grâces qui feront retourner d'autres New Yorkais dans leurs communautés. Le partenariat bénévole avec les associations du barreau constitue un développement intéressant qui devrait engendrer un nombre croissant de personnes éligibles requérant cette forme d'aide. »

Le Directeur Exécutif de l'Association nationale des avocats en droit pénal, Norman Reimer, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour son engagement à utiliser son pouvoir de clémence, à la fois pour commuer les peines de ceux qui ne représentent plus une menace pour la société, et accorder la grâce à ceux qui ont payé leur dette à la société mais rencontrent des difficultés de toute une vie en raison de leurs condamnations pénales. Nous espérons que les gouverneurs de l'ensemble de la nation suivront l'initiative courageuse du Gouverneur Cuomo. »

Le Professeur de l'Ecole de droit de l'Université de New York, Anthony Thompson, a déclaré : « Merci au Gouverneur pour réunir l'Etat et la communauté juridique dans un précieux partenariat. Cette nouvelle initiative permettra d'offrir une représentation de qualité pour les personnes qui recherchent une aide dans le processus de clémence. Elle permettra en fin de compte aux candidats qualifiés d'établir qu'ils devraient pouvoir retourner dans leurs familles, et être dispensés des effets néfastes de condamnations très anciennes. »

La Présidente du Conseil du Gouverneur Cuomo sur la réinsertion communautaire et la réintégration, Rossana Rosado, a déclaré : « Les dernières mesures du Gouverneur Cuomo sont en harmonie avec le travail de notre Conseil et démontrent une volonté de sa part d'améliorer et de réformer les processus de justice pénale dans l'Etat de New York. Offrir les moyens aux personnes qualifiées de retourner de manière réussie et permanente dans leurs communautés est un objectif principal de ce Conseil et je suis heureuse de constater la confirmation de ce but vital par le Gouverneur. »

La Directrice Exécutive de l'Association des services correctionnels de l'Etat de New York, Soffiyah Elijah, a déclaré : « Ces quatre personnes méritantes ont désormais une chance de repartir de zéro. Je suis heureuse de voir que le Gouverneur utilise son pouvoir de clémence pour changer les vies, et j'ai hâte de voir l'effet qu'aura le nouveau partenariat pro bono avec la communauté juridique sur l'avenir d'encore plus de personnes dans cet Etat. »

Nick Turner, Directeur Exécutif de l'Institut Vera pour la Justice, a déclaré : « Le projet de clémence du Gouverneur reconnaît surtout que les détenus peuvent transformer et transforment leur vie. Il reconnaît que notre société doit accorder une

deuxième chance. A un moment où nous reconsidérons tous notre excès de dépendance à l'égard de l'incarcération, l'action du Gouverneur Cuomo devrait être un exemple national, incitant d'autres dirigeants à prendre des mesures audacieuses similaires. »

Brenda McDuffie, Présidente Directrice Générale, Ligue urbaine de Buffalo, a déclaré : «Merci, Gouverneur Cuomo, pour exercer votre pouvoir de clémence envers ces quatre personnes méritantes. Cette action donnera de l'espoir aux membres de notre communauté qui ont des condamnations pénales et rencontrent de nombreux obstacles. Le partenariat avec des avocats bénévoles est un développement particulièrement bienvenu, étant donné que de nombreux candidats potentiels à cette aide spéciale ont besoin d'assistance pour préparer les requêtes qui expliquent les circonstances de leur vie et démontrent comment ils ont transformé leur vie. »

Julio Medina, Fondateur/Directeur Exécutif, Exodus Transitional Community, a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo a pris une mesure vraiment transformatrice aujourd'hui avec ces deux commutations de peine et ces deux grâces. Il a montré qu'il y a matière dans cet Etat à des deuxièmes chances. Je me réjouis de ce nouveau partenariat avec des avocats bénévoles, qui permettra à plus de New Yorkais qui se sont réhabilités de faire valoir le bien-fondé de leur cas pour cette importante aide. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418